

Pourquoi s'intéresser au Domaine de Panmure ?

L'histoire commence à Maule. En 1066, Guarin, fils cadet du baron d'alors, Pierre 1er de Maule, aurait suivi Guillaume le Conquérant dans sa conquête de l'Angleterre, avec bien d'autres nobles normands.

L'un des descendants de Guarin recevra des terres du roi David 1er en remerciement de sa fidélité. Ainsi se fonde la lignée de ceux que nous appelons « les Maule d'Ecosse ».

Vers 1224, Pierre de Maule épouse Christine de Valogne qui lui apporte le domaine de Panmure. Du premier château fortifié, il ne reste que quelques vestiges enfouis sous la végétation.

Vers 1660, un autre château fut construit. En 1720, James Maule, comte de Panmure suivit les Stuart en exil à Saint-Germain-en-Laye ; Au moment du départ, il passa le portail qui se dresse encore dans le domaine, jurant que ce portail ne s'ouvrirait que si un Stuart montait à nouveau sur le trône d'Ecosse. Voilà pourquoi depuis lors il est resté irrémédiablement fermé! Profitant de ce séjour en France, James est venu visiter Maule, le pays d'origine de sa famille. Il se rendit même à Pennemort; nous connaissons tous les détails de ce voyage grâce au récit qu'il en fit. Et c'est aussi grâce à la description qu'il en a fait que nous connaissons les armoiries qui se trouvaient dans l'église de Maule et qui ont été effacées à la Révolution.

La descendance de James Maule fut assurée par sa fille, Marina Augusta Teresia, qui épousa George, lord Ramsay. Le comte de Dalhousie, 17^{ème} du nom, et qui vit aujourd'hui au château de Brechin, en est le lointain descendant (voilà pourquoi le jumelage a adopté le tartan des Ramsay). Mais revenons à Panmure.

Quand en 1950, Simon Ramsay hérita du domaine, il eut à payer de tels droits qu'il fut contraint de vendre le domaine aux enchères.

Il fut acquis par lots par le Harrison Trust qui en 1955 décida la démolition du château. Elle fut réalisée avec des engins explosifs de l'armée. Il subsiste l'esplanade, sur lequel le château de Panmure était construit, et quelques-unes de ses dépendances.

Terminons ce très bref aperçu en signalant que Panmure reste pour nous une énigme.

Il subsiste à Maule la ferme de Pennemort. C'était traditionnellement le fief des cadets de la famille Maule. N'y aurait-il pas un lien entre ces deux noms mais lequel ?

A VOIR

<http://www.maulefamily.com/>

Au **XVIème siècle**, la présence écossaise à **Maule** (Yvelines) s'inscrit dans une histoire de va-et-vient entre la France et l'Écosse, scellée par l'**Auld Alliance**. Bien que la famille seigneuriale d'origine, la [Maison de Maule](#), soit normande, elle a fondé l'un des clans les plus puissants d'Écosse après 1066.

Voici les points clés de cette relation au XVIème siècle :

1. Les Maules d'Écosse et la fidélité à la France

Au XVIème siècle, les descendants écossais de la famille de Maule (le **Clan Maule**) sont très impliqués dans la politique de leur pays, souvent en lien avec les intérêts français :

- **Bataille de Flodden (1513)** : Sir Thomas Maule de Panmure meurt au combat contre les Anglais. Cette bataille est une conséquence directe de l'Auld Alliance, l'Écosse ayant envahi l'Angleterre pour soulager la France de Louis XII.
- **Opposition à l'Angleterre (1526-1548)** : Les Maules s'opposent fermement au projet de mariage entre la jeune **Marie Stuart** et le fils d'Henri VIII d'Angleterre.
- **Intervention diplomatique française** : Robert Maule, capturé par les Anglais lors de l'invasion de l'Écosse, n'est libéré de la Tour de Londres qu'après l'intervention de l'**ambassadeur de France**.

2. L'apogée de l'Auld Alliance à Maule

Le XVIème siècle marque le sommet des échanges franco-écossais avant la rupture religieuse de 1560.

- **Marie Stuart** : Devenue reine de France par son mariage avec François II, elle incarne ce lien charnel entre les deux nations.
- **Garde Écossaise** : Durant tout le siècle, des soldats écossais servent dans la garde personnelle des rois de France. Certains de ces officiers ou soldats ont pu séjourner ou posséder des terres dans la région de Maule, proche du pouvoir royal.

3. Héritage et Mémoire

Bien que les Maules d'Écosse ne soient plus les seigneurs directs de la ville à cette époque (le domaine ayant été vendu à d'autres familles comme les **Morainvilliers** au XVI^{ème} siècle), le lien historique reste vif :

- **Toponymie** : Aujourd'hui encore, la ville de Maule est jumelée avec **Carnoustie** en Écosse, où l'on trouve une « Rue de Maule ».
 - **Blasonnement** : Des traces héraldiques des Maule subsistent dans l'église Saint-Nicolas, notamment sur des vitraux de chapelles seigneuriales.
-

COUSINADE ROYALE A MAULE

Les seigneurs français de Maule et les Maule d'Écosse ont pour lointains descendants communs les membres de la famille royale de Grande Bretagne ! La filiation commence au 11^{ème} siècle avec Ansold 1er (1005-1060), (ou Ansoud), 1er baron de Maule, «Sire de Maule», Conseiller du Roi Henri 1er. Son fils Pierre (1026-1101) fut le fondateur du prieuré de Maule en 1076 avec les moines de l'Abbaye de Saint Evroult (monastère bénédictin du Pays d'Ouche, dans l'Orne), à qui il donna les églises de Sainte Marie et Saint Vincent de Maule.

De ce prieuré, attenant à l'église, subsiste une belle cave dîmière* du 13^{ème} siècle et une charpente du 14^{ème} siècle. Pierre eut plusieurs enfants, dont Ansold II (mort en 1118), qui engendra la branche des Seigneurs de Maule, et Guarin le Jeune (1047-1098), qui partit en Écosse suivre Guillaume le Conquérant (Duc de Normandie et Roi d'Angleterre à partir de 1066) dans sa conquête de l'Angleterre. Pour le remercier, le roi lui donna des terres en Écosse. C'est ainsi que Guarin fonda la branche écossaise des Maule.

La suite de la filiation française présente quelques incertitudes. Ce fut une famille de haute distinction puisque dans le Registre du Roi Philippe Auguste (1165-1223), les Barons de Maule étaient désignés comme les seconds de la chrétienté, après la famille des Montmorency ! Un certain nombre de Seigneurs de Maule participèrent aux croisades, entre le 11^{ème} et le 13^{ème} siècle, ce qui est apparu sur leurs armoiries. Ce qui est certain, c'est que la dynastie des « Maule » de France s'éteignit au 14^{ème} siècle, la dernière descendante directe des Seigneurs de Maule, Reignaulde s'étant mariée à Simon de Morainvilliers en 1398.

A noter que leur fils Louis (ou Loys) de Morainvilliers, né en 1405, battit en 1435 une troupe anglaise à Beynes, près de la Couperie (au lieu-dit « la Prise aux Anglais »), aux côtés de plusieurs seigneurs, dont celui de Beynes, Guillaume d'Estouteville. Le fils de Louis, Jean de Morainvilliers, fit d'importants travaux dans l'église de Maule à la fin du 15^e siècle/début du 16^e, dont l'aménagement d'une chapelle funéraire. Le neveu et héritier de Jean, Guillaume de Morainvilliers, entreprit en 1528 la construction du clocher de l'église. Les Morainvilliers et leurs descendants, bien que n'étant plus des « Maule », portèrent encore le titre de « Seigneurs de Maule », parmi d'autres titres, la baronnie de Maule existant toujours.

Louis XIV éleva la baronnie en marquisat en 1668. Depuis le début du 18^{ème} siècle il n'y a plus de descendants des Seigneurs de Maule puisque le marquisat de Maule fut vendu en 1706 à René-Rose Landouillette de Logivière (1649-1711), un officier de marine. Le marquisat de Maule fut supprimé en 1812.

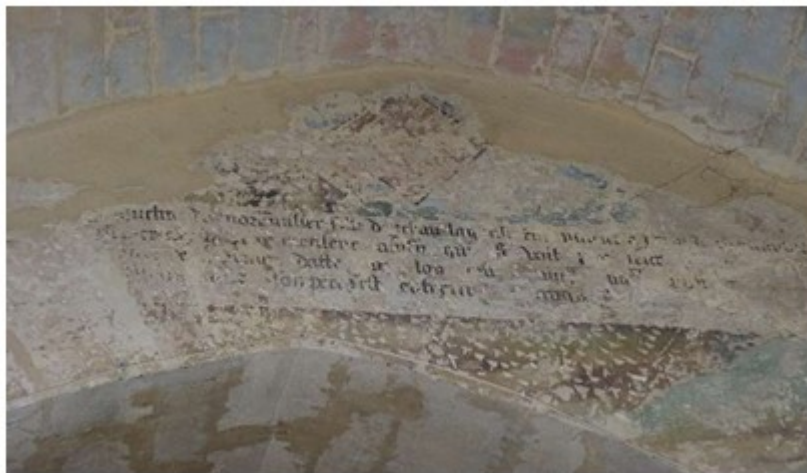
Dans la branche écossaise, quelques générations plus tard, Patrick Maule (1585-1661), aristocrate écossais, devint le 1^{er} comte de Panmure. Il reçut cette distinction en 1610 pour avoir combattu comme colonel dans l'armée écossaise. Son titre était donc « Lord Maule de Brechin, Comte de Panmure ». Il eut plusieurs enfants, dont Georges Maule, 2^e comte de Panmure et Comte de Dalhousie, et Elizabeth Maule (1622-1650), qui épousa Patrick Lyon. C'est elle qui est à l'origine d'une lignée dont une lointaine descendante Elizabeth Bowes-Lyon, épousa en 1923 le futur roi d'Angleterre Georges VI, père d'Elizabeth II, grand-père du roi actuel Charles III. On trouve ensuite James Maule, né en Ecosse en 1658, 4^e comte de Panmure. Il dut s'exiler en France en 1716, étant accusé de haute trahison, car, étant resté fidèle aux Stuart, il avait combattu pour restaurer leur pouvoir.

Au cours de cet exil il visita par deux fois l'église de Maule, en 1720 et 1721. Dans l'église, il rechercha et regarda surtout les armoiries des Seigneurs de Maule, pour trouver les preuves de ses nobles origines françaises. Il mourut à Paris en 1723. Actuellement un lointain descendant écossais, James Edward Maule-Ramsay, demeure au Château de Brechin, proche de la ville de Carnoustie***. Il a établi une généalogie très complète de la grande famille des Maule. Son château de Brechin avait été reconstruit par son aïeul James Maule, que l'on vient de citer pour sa visite à l'église de Maule. Mais depuis, dans l'église de Maule, les traces des barons de Maule ont été effacés et oubliés, par le temps, la Révolution, les réfections ! Actuellement, il n'en reste presque plus rien, bien que des restaurations de l'église aient permis d'en

redécouvrir. En particulier sur le mur au fond du chœur, on peut voir deux écussons sombres peints sur la pierre, qui sont les restes des litres funéraires** de Mlle de Logivière, Marquise de Maule, décédée en 1770.



Sur le bas-côté sud, deux voûtes sur croisées d'ogives couvraient les chapelles funéraires des seigneurs de Maule. La pierre tombale de Loys de Morainvilliers et sa femme Jehan de Courbenton (primitivement au sol) est fixée au mur, ainsi que celle de Jehan de Morainvilliers et de son épouse Souveraine de Chabenois. A la Révolution, les tombes des seigneurs furent profanées et les armoiries effacées. Au-dessus d'une arcade ouvrant vers la nef, on peut encore distinguer l'inscription suivante : « Jacqueline de Morainvilliers fille de Jehan laquelle (.....) ainsi que se voit (.....) daté de l'an (....) son père et enterré céans ».



Sur un vitrail de la chapelle St Roch, qui devait être la chapelle seigneuriale, se trouve un blason des Maule. C'est en fait le blason de la petite fille de l'acheteur du marquisat, Marguerite-Marthe de Logivière, « Dame de Maule, Marquise de Logivière ».



Maule garde aussi le souvenir dans son cimetière de cette Mlle de Logivière, Marquise de Maule. En effet, celle-ci fit don à la paroisse d'un terrain, contigüe à la Chapelle St Jacques, où fut installé le cimetière actuel, après la fermeture de ceux situés en ville autour des églises. C'est là, sous le porche de la chapelle, qu'elle fut inhumée en 1770. Son tombeau existe toujours, un peu masqué par une croix de pierre provenant de l'église St Nicolas. Une première chapelle St Jacques aurait été construite à ce même emplacement en 1285 par un Baron de Maule, Henri 1er.